



Dans une de ses récentes sorties radiophoniques, le professeur Messanga Nyamding a invité le chef d'Etat camerounais à abandonner les poursuites judiciaires engagées contre l'opposant Maurice Kamto et ses compagnons d'armes. Tout en précisant que ces derniers sont coupables du point de vue du droit.

« Je prends position en tant qu'homme politique : le Ministre Kamto doit être libéré. »

C'est ce qu'a affirmé l'un des membres du comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), **Pascal Messanga Nyamding**, sur les ondes de la radio Balafon dans la matinée du mercredi 26 février 2019.

Reconnu comme l'un des farouches détracteurs du leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, **Maurice Kamto**, cet enseignant de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) semble avoir apaisé son discours vis-à-vis de celui-ci.

« Sur le plan du droit, monsieur Kamto n'est pas à sa première faute qui le condamne et qui

devrai l'emmener d'ailleurs en prison. De manière précoce, il s'est autoproclamé président. Ensuite, il a repris la même chose dans sa marche en contestant un président qui a été élu, qui a prêté serment et qui a fait un gouvernement. Il faut arrêter un peu cela. Mais on ne règle pas les problèmes d'un Etat sous le seul prisme du droit ... Je suis convaincu que cette affaire est politique. Il faut humaniser la politique. Je prends position en tant qu'homme politique : le Ministre Kamto doit être libéré. La politique est un instrument de dialogue. », A déclaré le Biyaiste convaincu avant de poursuivre :

*« Monsieur Kamto s'est mon collègue, c'est un imminent professeur. Monsieur Kamto a été un imminent membre de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Monsieur Kamto a été un acteur décisif des affaires de Bakassi. Et à côté il y'a aussi Alain Fogué qui est en grève de la faim. Vous croyez qu'il n'y a pas aussi ce qu'on appelle une solidarité de corps ? **Vous croyez que parce que vous êtes engagé dans un parti politique, vous allez tout de suite donner l'impression qu'on peut du jour au lendemain comme ça laisser nos collègues mourir aller à la vindicte ? Non je prends position en tant qu'homme politique. »***

Avec Cameroon-info.net.
